



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

RAPPORT N° 441 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 26 MAI 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 18 au 25 mai 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins quatre (4) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bubanza, Bururi, Cibitoke et Gitega.

Le rapport déplore aussi le cas de cinq (5) personnes qui ont été battues par des agents du Service National de Renseignement (SNR), de la police et des Imbonerakure dans les provinces de Cakunzo, Gitega et Rutana ainsi que celui de quatre (4) autres qui ont été enlevées dans la province de Ruyigi et en mairie de Bujumbura.

1. Atteintes au droit à la vie

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que dans la nuit de vendredi 17 mai 2024, un homme connu sous le nom d'Ezéchiel Bigirimana, âgé de 36 ans, a été assassiné par des individus non identifiés près de son domicile situé sur la colline de Rukoba, en commune et province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources locales, Ezéchiel Bigirimana rentrait d'une buvette de la localité au moment où il a été battu à mort, avant de l'achever à coups d'une grosse pierre, par des individus qui lui avaient tendu une embuscade à une dizaine de mètres de son domicile.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête minutieuse pour identifier les auteurs du crime et les punir conformément à la loi.

- Dans la nuit de dimanche 19 mai 2024, un jeune adolescent non identifié, vendeur d'arachides, a été assassiné par des individus non identifiés, après lui avoir dépouillé de son argent, sur la sous-colline de Mubere de la colline et zone de Rugajo, en commune de Mugina de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, le corps du jeune homme a été découvert le lendemain matin, gisant dans un caniveau.

SOS-Torture Burundi déplore la persistance de cas d'assassinats de personnes bien ciblées en province de Cibitoke et demande aux autorités administratives, policières et judiciaires de prendre des mesures appropriées pour mettre fin à ce phénomène criminel en tête des facteurs compromettant la sécurité dans cette province.

- Dans la nuit de lundi 20 mai 2024, vers minuit, le corps sans vie de Jean Niyonkuru alias Kabodoro, commerçant du centre de Kiryama en commune de Songa de la province de Bururi (sud du Burundi), a été retrouvé dans une fosse de 3,50 mètres de profondeur, non loin de son bistro.

Selon le témoignage de deux filles qui logeaient avec lui dans la même maison, Jean Niyonkuru est sorti vers 22 heures, mais elles ont attendu son retour, mais en vain. Elles ont alors lancé une alerte dans le voisinage pour entamer sa recherche et on l'a finalement retrouvé dans cette fosse, gisant sous trois bidons d'au moins vingt litres, remplis d'essence.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête crédible pour élucider la cause et les circonstances de la mort de Jean Niyonkuru.

- Dans la matinée de mercredi 22 mai 2024, le corps d'Emmanuel Hakizimana, âgé de 40 ans, a été retrouvé dans une palmeraie située dans la zone de Musenyi de la commune de Mpanda, en province de Bubanza (nord-ouest du Burundi). Selon des témoins de la découverte macabre, Emmanuel Hakizimana a été tué par strangulation par des individus non identifiés.

SOS-Torture demande à la police d'ouvrir une enquête approfondie pour identifier les auteurs du meurtre d'Emmanuel Hakizimana en vue de les punir conformément à la loi.

2. Atteintes au droit l'intégrité physique

- Dans la nuit de samedi 18 mai 2024, vers 22 heures, un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de Nestor Ndarusihire a été grièvement blessé à coups de machettes par trois Imbonerakure qui l'ont retrouvé à son domicile situé sur la sous-colline de Rusigabangazi de la colline de Bumba, zone de Camazi, en commune de Gisagara de la province de Cankuzo (est du Burundi).

Selon des témoins, trois Imbonerakure, Innocent Ciza, Séverin Hakizimana et Gervais Miburo, ont fait irruption au domicile de la victime, munis de gourdins, lances et machettes. Après simplement lui avoir demandé à quel prix il avait vendu ses arachides (5000 Fbu par kilo), ils se sont mis à le frapper violemment avec leurs gourdins et l'ont ensuite blessé avec leurs machettes au niveau des doigts.

Les mêmes sources ont précisé que des voisins ont pu intervenir à temps après avoir entendu les cris de détresse de Nestor Ndarusihire. Ils l'ont directement conduit à une structure sanitaire de la localité où il reçoit des soins.

SOS-Torture Burundi a appris que les trois auteurs des lésions corporelles volontaires infligées à Nestor Ndarusihire demeurent libres. Elle demande d'ouvrir une enquête pour arrêter les trois Imbonerakure bien identifiés et les punir conformément à la loi.

- En date du 20 mai 2024, Melchiade Kabura, responsable des jeunes du parti CNL sur la colline et commune de Giharo, en province de Rutana (sud-est du Burundi), a été torturé par le responsable du SNR dans cette commune, prénommé Amos, en l'accusant d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD (Conseil pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

Selon des témoins, Melchiade Kabura a été d'abord conduit au cachot du commissariat communal de la police à Giharo où il a passé sa première nuit. Le lendemain matin, vers 9 heures, ce responsable du SNR a fait sortir Melchiade Kabura du cachot de la police pour des séances de torture qui ont duré près de 3 heures. Sa tête dirigée vers le bas en appui sur ses bras et ses jambes en l'air contre le mur, Melchiade Kabura a été violemment battu tout en lui reprochant d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

- Dans la nuit de mercredi 22 mai 2024, vers 23 heures, le correspondant du Journal Iwacu à Gitega (centre du Burundi), Jean-Noël Manirakiza, et ses deux amis, le journaliste Bienvenu Nziguye de la RTNB¹ et le chargé de la communication du Sénat, Gilbert Niyongere, ont été molestés au quartier de Yoba de la commune et province de Gitega par le Colonel de police Evariste Habogorimana, commissaire provincial de la police dans cette province.

Selon des témoins, le colonel de police Evariste Habogorima, accompagné de plusieurs agents à bord de son pick-up de service, a fait irruption dans le bar où ces trois hommes étanchaient leur soif et a commencé à proférer des menaces au journaliste Jean-Noël Manirakiza en ces termes : « *Nous suivons de près et nous*

¹ Radio-Télévision Nationale du Burundi.

savons tout ce que vous écrivez, vous allez voir ». Par la suite, il s'est mis à leur asséner des coups de poing et de gifle, ce qui a provoqué la fuite des deux autres, laissant leur ami seul face à la fureur de ce commissaire provincial de police. Les mêmes sources ont confirmé qu'il paraissait clair que c'était ce correspondant du journal Iwacu à Gitega qui était le plus visé (voir sa photo ci-dessous).



A la fin, le colonel de police Evariste Habogorimana a ordonné à ses agents de confisquer son sac qui, selon l'affirmation de la victime, contenait ses outils de service, à savoir un ordinateur portable, y compris des câbles et des chargeurs, un appareil photo, un enregistreur, des cartes mémoires et un power bank.

SOS-Torture Burundi a appris que le journaliste Jean-Noël Manirakiza a pu récupérer son matériel confisqué le lendemain dans l'après-midi sur l'intervention du secrétaire exécutif du Conseil National de la Communication (CNC), Chanel Sabimbona.

Elle regrette toutefois qu'aucune action n'ait été entreprise pour traduire le Colonel de police Évariste Habogorimana devant la justice en vue de répondre de ses agissements passibles de sanction administrative et pénale.

3. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- En date du 20 mai 2024, deux militants du CNL (fidèles au député Agathon Rwasa, récemment évincé de la présidence de ce parti), Ezéchiel Ndayisenga et Rémégie Gahungu, ont été enlevés par des policiers et des Imbonerakure en commune de Nyabitsinda de la province de Ruyigi (est du Burundi).

Selon des témoins, Ezéchiel Ndayisenga (moniteur agricole, âgé de 45 ans et originaire de la colline de Mureba) a été enlevé dans l'après-midi, vers 15 heures, au niveau de la localité appelée Mumburamazi par un groupe de six policiers qui l'attendaient à bord d'une camionnette double cabine de type Toyota Hilux noire aux vitres teintées, ayant la plaque d'immatriculation C051A IT. Il conduisait son vélo en compagnie de trois autres moniteurs agricoles qui revenaient d'une réunion de service au chef-lieu de la commune de Nyabitsinda. Les mêmes sources ont précisé qu'après avoir arrêté Ezéchiel Ndayisenga, les mêmes policiers sont revenus pour extorquer les trois autres moniteurs de leurs téléphones pour les empêcher d'alerter sur cet acte d'enlèvement.

Des sources locales ont par ailleurs affirmé que, dans la nuit du même jour, des policiers ont fait irruption au domicile de Rémégie Gahungu. Ils l'ont aussitôt violemment battu avant de l'emmener, dans un état critique, vers une destination inconnue. Les mêmes sources ont révélé que, dans la matinée du même jour, Rémégie Gahungu s'était pourtant rendu au bureau de l'administrateur communal

de Nyabitsinda pour l'alerter sur des mouvements suspects effectués pendant la nuit par des Imbonerakure, armés de gourdins.

SOS-Torture Burundi déplore l'intensification des enlèvements imputables essentiellement aux agents de la Police Nationale du Burundi (PNB) et du Service National de Renseignement (SNR).

Elle demande au président de la République, Evariste Ndayishimiye, de prendre des mesures urgentes et appropriées pour faire cesser ce phénomène criminel qui ne fait que ternir l'image du gouvernement déjà entachée par une série de violations des droits humains commises presque au quotidien.

- En date du 21 mai 2024, deux Imbonerakure, Eric Dusengimana (âgé de 27 ans) et Diomède Bankuwunguka, ont été enlevés par des agents du SNR au quartier de Carama de la zone de Kinama, en commune de Ntahanga de la mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins, pendant qu'il faisait la queue à la station de Carama, Eric Dusengimana a été arrêté vers 8 heures du matin par des agents du SNR à bord d'une camionnette Toyota Hilux double cabine blanche aux vitres teintées, immatriculée D3986A. Après lui avoir exigé de remettre les documents et la clé de la voiture en attente de ravitaillement en carburant, ces hommes dont certains en uniforme de la police et d'autres en tenue civile ont fait sortir Eric Dusengimana (voir sa photo ci-dessous) de cette voiture avant de l'emmener vers une destination inconnue, laissant la voiture qu'il conduisait sur place à cette station de pompe.



D'autres sources ont révélé que Diomède Bankuwunguka a été arrêté plus tard vers 23h45 à son domicile situé dans le même quartier de Carama. Des policiers en uniforme de l'unité d'Appui à la protection des institutions (API) dirigés par le colonel de police Eliphaz Niyongabo, responsable du SNR en mairie de Bujumbura, ont d'abord escaladé la clôture pour pénétrer dans la cour, avant de se précipiter à l'intérieur de la maison, armes à la main. C'est ainsi qu'ils ont fouillé la maison de fond en comble, avant de retrouver Diomède Bankuwunguka dans sa chambre. Il a été emmené vers une destination inconnue dans une camionnette Toyota Hilux double cabine blanche aux vitres teintées, après avoir confisqué tous les téléphones qu'ils ont trouvés dans la maison afin d'empêcher la famille de Diomède Bankuwunguka (voir sa photo ci-dessous) de lancer une alerte.



SOS-TORTURE

SOS-Torture Burundi dénonce une fois de plus la pratique des arrestations arbitraires qui se font comme des enlèvements alors que des règles strictes du code de procédure pénale encadrent la procédure à suivre pour opérer des privations de liberté conformément à la loi. S'il est normal que des personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes soient arrêtées et poursuivies pénalement, il est tout aussi aberrant que ces arrestations soient opérées comme des enlèvements, en violation des règles pertinentes du code de procédure pénale en la matière. Si ces procédures d'arrestation ne sont pas respectées, cela ouvre le plus souvent la voie aux disparitions de certaines personnes.

- Dans la nuit de jeudi 23 mai 2024, vers 20 heures, un ancien militaire en retraite connu sous le nom d'Édouard Barasukana a été enlevé par des policiers de la brigade de Mayuyu sur la colline de Nyarumanga de la zone de Mayuyu, en commune de Mukike de la province de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins, Édouard Barusukana (voir sa photo ci-dessous) a été conduit vers une destination inconnue sans être communiqué sur le mobile de son arrestation.





SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.